

## [Texte]

Our association was mobilized within 12 hours of the incident and called together HPB, other industry groups, forensic psychologists and consumers to develop voluntary tamper-resistant packaging guidelines. Virtually overnight we were able to respond to a crisis in consumer confidence and protection, which eventually led to the formalization of our code in regulation. Thus I see this IL being a spin-off along the same lines as the tamper-resistant packaging regulations.

While non-medicinal ingredient labelling is not such a crisis as the *Tylenol* incident, it is an evolving need, which is also likened to our association's use of child-resistant closures. Since 1971 we have voluntarily used CRCs, and that has been developed since into regulation, through co-operation between industry and government.

A few final words about non-medicinal ingredients. These ingredients have established histories of safe use in the general population. However, small percentages of people, or sometimes significant percentages of people, are sensitive to particular substances, no matter how safe they are for the rest of the people. This principle is true for self-medication drug products, prescription drugs, foods and many other consumer goods.

Drug products are of special interest today, and the system in place for providing information to consumers must be examined from various angles.

Drug labelling has been discussed, but what about the products that are compounded or repackaged by pharmacists? These types of drugs are unique, in that pharmacists play a manufacturing role, and therefore must provide information on their proper use and other instructions so consumers will not be exposed to undue risks.

Finally, we recall that verbal information is usually forgotten within the first 30 minutes, and the patient does not normally take the first dose for a few hours after purchase. Thus some written information must be available, or advice that is actionable immediately on these types of products. Non-medicinal ingredient information should be provided by pharmacists with each such product.

What role does the pharmacist play in non-prescription drug information? Well, the pharmacist is in an excellent position to advise the consumer who wants advice beyond what is available on the drug labelling, and if there is full disclosure, obviously that information is available for comparison at time of purchase and fits in with the philosophy that the intervention of a pharmacist is not

## [Traduction]

été mobilisée dans les 12 heures suivant cet événement. Nous avons réuni des représentants de la Direction de la protection de la santé, des représentants de ce secteur de l'industrie, des psychologues spécialisés en médecine légale et des consommateurs pour élaborer des lignes directrices en matière d'emballages sécuritaires. Il nous a fallu bien peu de temps pour réagir à cette crise de confiance chez les consommateurs. C'est d'ailleurs cette réaction qui nous a incités à faire un règlement de notre code. À notre avis, cette liste d'ingrédients comportera les mêmes avantages que la réglementation sur les emballages sécuritaires.

Bien que cette question de divulgation des ingrédients non médicinaux ne soit pas une crise aussi grave que l'incident du *Tylenol*, il s'agit là d'une nécessité en constante évolution. On peut d'ailleurs établir une comparaison entre ces listes et l'usage que nous faisons des capsules et convecles à l'épreuve des enfants. Nous utilisons ces systèmes depuis 1971. La collaboration entre notre industrie et le gouvernement a permis l'adoption de règlements en la matière.

Laissez-moi maintenant parler un peu des ingrédients non médicinaux. Il s'agit d'ingrédients utilisés en toute sécurité par le grand public. Cependant, un petit pourcentage de gens et parfois même un infime pourcentage sont allergiques à certaines substances qui ne présentent absolument aucun danger pour le reste de la population. Ce principe s'applique aux médicaments utilisés dans le contexte d'une autothérapeutique, aux médicaments sur ordonnance, aux aliments et à bien d'autres articles de consommation.

Mais ce sont surtout les médicaments qui nous intéressent aujourd'hui. Il convient d'examiner le système actuel de divulgation des renseignements au consommateur sous tous ses angles.

On a déjà parlé de l'étiquetage des médicaments. Mais qu'en est-il des produits que préparent ou conditionnent les pharmaciens? Ces médicaments sont uniques en ce sens que c'est le pharmacien qui remplace le fabricant. C'est donc lui qui doit fournir le mode d'emploi et les autres informations nécessaires au consommateur pour éviter tout danger.

Comme nous l'avons dit tout à l'heure, les renseignements fournis verbalement sont en général oubliés dans les 30 minutes. Et il arrive souvent qu'un patient ne prenne sa première dose de médicaments que plusieurs heures après l'achat du produit. C'est pourquoi il est essentiel de fournir des renseignements écrits ou des avis responsables relativement à ce genre de produits. Les pharmaciens devraient fournir une liste des ingrédients non médicinaux pour chacun de ces produits.

Quel est le rôle du pharmacien dans le contexte de la divulgation des ingrédients des produits en vente libre? Eh bien, le pharmacien est sans doute le mieux en mesure de fournir des détails supplémentaires au consommateur, mis à part ce qui figure déjà sur l'étiquette. Mais si les ingrédients sont tous énumérés, le client n'aura plus besoin du pharmacien pour faire la comparaison entre